

# LVMH

## *Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du vendredi 28 mai 2021 à huis clos*

### *Désignation des scrutateurs*

Paris, 17 mai 2021

Dans le cadre de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra à huis clos le vendredi 28 mai 2021 à 10 heures 30 au siège social de la société LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton et, conformément aux dispositions légales et réglementaires spécifiques en vigueur, les sociétés Christian Dior et Agache ont été désignées pour assurer les fonctions de scrutateurs.

Monsieur Bernard KUHN, Secrétaire du Conseil d'administration, assurera les fonctions de Secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée générale sera diffusée en direct et sera disponible en différé sur le site internet de la Société : [www.lvmh.fr](http://www.lvmh.fr).